

# Les Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

## Consignes d'examen

Cycle	2018-2019/2 <sup>ème</sup> cycle
Titre	Jurys Paramédical Brevet (A2)
Matière	Chimie

**Direction de l'organisation  
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1  
1000 Bruxelles

[jurys@cfwb.be](mailto:jurys@cfwb.be)

Tél : +32 (0)2 690 85 86  
[enseignement.be/jurys](http://enseignement.be/jurys)

## I. Informations générales

### ●●● Identification de la matière

Chimie

### ●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Attestation de réussite de l'épreuve préparatoire donnant accès aux études d'infirmier(ère) hospitalier(ère) et d'infirmier(ère) hospitalier(ère) - orientation santé mentale et psychiatrie (Paramédical brevet)

### ●●● Programme

Programme du jury :

Il se base sur le référentiel paru dans le moniteur Belge du 20/01/2015 (Compétences terminales et savoir requis en Sciences de Base)

[http://enseignement.be/download.php?do\\_id=14782](http://enseignement.be/download.php?do_id=14782)

**UAA1** : Constitution et classification de la matière

**UAA2** : La réaction chimique : approche qualitative

**UAA3** : La réaction chimique : approche quantitative

**UAA4** : Caractériser un phénomène chimique

**UAA5** : Les liaisons chimiques

**UAA6** : Les équilibres chimiques

**UAA7** : Notion de base de chimie organique

**UAA8** : Grandes classes de réactions chimiques



## II. Organisation de l'examen

### ●●● Type d'examen

Examen écrit

Nombre d'heures : 3H

### ●●● Matériel autorisé

Matériel requis : Calculatrice scientifique (non graphique), stylos, effaceur, Tipp-ex, crayons (3 couleurs différentes), latte, rapporteur, gomme.

Matériel autorisé : /

Matériel refusé : calculatrice programmable, GSM, smartphone, tablette, montre connectée

### III. Evaluation et sanction des études

#### ●●● Pondération

Note/20

#### ●●● Dispense

Rappel des conditions de dispenses : Être présent à l'ensemble des examens. Pas de dispenses partielles si une matière comporte plusieurs examens

Si la moyenne générale est supérieure ou égale à 50%, il y a une dispense pour les matières  $\geq 60\%$

Si la moyenne générale est inférieure à 50% il n'y a pas de dispense